



C'est par voie de presse (« Sud Ouest » du 24 avril) que les 10 artistes inscrits au générique de la manifestation Art et paysage à Artigues-près-Bordeaux ont appris son annulation, quelques semaines avant son ouverture, par le nouveau maire de la commune Anne-Lise Jacquet (Communauté d'Avenir).

En réaction, huit d'entre eux ont cosigné une lettre ouverte adressée au premier magistrat de la ville ainsi qu'à la presse dans laquelle ils expriment leur « consternation ». Au moment où nous publions, ni le maire, ni les artistes ne se sont parlés.

L'exception culturelle

« C'est une décision technique et politique », reconnaît Anne-Lise Jacquet jointe par téléphone, qui justifie cet arbitrage en raison des nouvelles orientations budgétaires votées par le conseil municipal le 29 avril dernier. La suppression de 86 000€ de dotations de l'État pour l'exercice 2014, l'augmentation de 10% des frais de fonctionnement entre 2012 et 2013 sous l'ancienne majorité et les 18% d'augmentation de charges du personnel en deux ans ont vraisemblablement pesé dans la balance. »

Mais la raison première invoquée par Anne-Lise Jacquet est « la mauvaise organisation de la précédente équipe municipale » qui n'a pas demandé à temps les subventions nécessaires auprès du Conseil Régional, du Conseil Général, de la Drac et de la CUB pour financer l'édition 2014. « Sans ces aides des collectivités locales, nous ne pouvions pas prendre le risque de faire supporter à la mairie le budget de 110 000€ de cet événement », précise-t-elle. Et de poursuivre : « J'ai été surprise de la réaction des artistes qui non seulement n'ont pas cherché à comprendre notre décision et à me contacter, et ont préféré via les réseaux sociaux épancher leur colère, que je peux entendre, par des injures et des insultes. Je ne peux que le déplorer et le regretter vivement, ce qui nous amène à nous interroger sur une éventuelle collaboration pour 2015. »

L'art pour « déplacer le regard »

Après vérification, certains usagers des réseaux sociaux ont effectivement tenu des propos injurieux à l'annonce de cette suppression, mais aucun ne provient des signataires. Les deux artistes Irwin Marchal, Jeanne Tzaut et la galeriste Nadia Russel expliquent d'une seule voix « avoir été très étonnés d'apprendre la nouvelle de cette manière. Nous ne pouvions pas rester silencieux. Ce n'est pas possible de balayer si facilement les choses à la dernière minute quand des artistes et des structures culturelles travaillent depuis plusieurs mois, quand des artisans et des assistants ont été sollicités pour aider à la réalisation des œuvres. Et puis, ce n'est pas correct de ne pas nous tenir informés d'une décision pareille. Nous savions que cette manifestation n'était pas appréciée par l'actuelle majorité. Cette lettre est une sonnette d'alarme sur la transformation en cours du paysage culturel. »

À ajouter à tout cela, les artistes regrettent également les propos tenus sur Art et paysage par Anne-Lise Jacquet qui considère son contenu comme n'étant « pas assez accessible ». Ce à quoi les artistes répondent dans leur courrier de la façon suivante : « L'Art ne se trace pas dans le chemin des évidences et des idées plates. Il permet de déplacer le regard et de porter des questionnements. Il demande des efforts de compréhension. La médiation, les ateliers, les échanges autour des œuvres permettent cela et font la richesse de l'art d'aujourd'hui ».

Les 37 000€ que la mairie avait provisionnés sur l'édition 2014 serviront finalement à l'achat d'une classe mobile dont le coût total s'élève à 150 000€. Espérons que les deux parties trouveront les moyens, dans les semaines qui viennent, de nouer le dialogue. Sans doute auront-ils des choses à se dire à tête reposée. •

Camille Carrau

Photo : Parmi les réserves de la nouvelle majorité, un contenu « pas assez accessible » – ici Michel Salillas et ses « Constellations » l'an dernier. Pour cet été, les plasticiens planchaient déjà sur leurs projets respectifs, une station météo végétalisée pour Jeanne Tzaut et une colonne « empreinte d'ovni » pour Irwin Marchal. © Archives R. Escher